



UN FONDS DE 20 MILLIONS \$ DÉDIÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET AUX ENTREPRISES COLLECTIVES POUR LEURS PROJETS D'HABITATION COMMUNAUTAIRE OU NON RÉSIDENTIELS.

- **Un nouveau fonds de 20 millions \$ créé par le Fonds immobilier de solidarité FTQ (10 M\$) et la Fondation Lucie et André Chagnon (10 M\$)**
- **Un outil financier qui octroie des prêts, nécessaires au démarrage de projets communautaires, en réponse aux besoins urgents à travers le Québec**
- **Un fonds géré par l'AGRTQ, l'Association des groupes de ressources techniques du Québec**

Montréal, le 20 janvier 2022 – Le Fonds immobilier de solidarité FTQ et la Fondation Lucie et André Chagnon s'associent avec l'Association des groupes de ressources techniques du Québec dans la mise sur pied d'un outil financier de 20 millions de dollars pour le développement de l'immobilier communautaire abordable, résidentiel et commercial au Québec.

Le fonds [Immosocial Québec](#) offre aux coopératives et aux organismes à but non lucratif des prêts à long terme nécessaires à la mise de fonds pour l'acquisition ou la rénovation de propriétés immobilières dans le but de les convertir en logements communautaires ou en espaces de travail dédiés aux organismes communautaires et aux entreprises collectives.

Ces prêts de capital patient de 15 ans remboursables à l'échéance avec un taux de 4 % à 6 % encouragent la revitalisation des quartiers. Le fonds Immosocial Québec contribue ainsi au développement d'un parc de logements communautaires locatifs de bonne qualité, à la pérennité des logements abordables en les retirant du marché spéculatif et à la stimulation de l'activité économique québécoise. Participant à la relance économique de l'après-crise sanitaire, le fonds Immosocial Québec vient en aide aux ménages confrontés à la crise du logement.

« Ce fonds favorise l'augmentation du nombre de logements communautaires locatifs de bonne qualité à l'échelle du Québec en maintenant les immeubles déjà existants, mais aussi en améliorant le patrimoine bâti dégradé. » souligne Alain Marcoux, président de l'AGRTQ.

« Le fonds Immosocial Québec est un levier essentiel pour répondre aux besoins de logements des organismes communautaires et d'espace de travail pour les entreprises d'économie sociale, tout en favorisant la mixité sociale et les valeurs d'inclusions dans les régions. À ce titre, nous remercions le Fonds immobilier de solidarité FTQ et la Fondation Lucie et André Chagnon d'appuyer notre mission » ajoute Éric Cimon, directeur général de l'AGRTQ.

« La création de ce fonds vient répondre à une demande exprimée par des organismes communautaires partout au Québec. Au Fonds immobilier, nous choisissons d'investir une part de nos investissements annuels dans des projets à vocation sociale, communautaire ou abordable, parce que nous croyons que c'est notre rôle d'être solidaire. Avec l'appui de précieux partenaires, nos gestes ont encore plus d'impact dans la société. » mentionne le président-directeur général du Fonds immobilier de solidarité FTQ, Normand Bélanger.

« Cette initiative structurante répondra aux besoins récurrents en immobilier social, maintes fois exprimés par les coopératives et les organismes communautaires. Elle leur donnera les moyens d'exercer pleinement leur rôle tout en contribuant à la revitalisation de leur milieu, et ce à la grandeur du Québec », souligne Dominique Frenette, vice-président, Placements de la Fondation Chagnon.

Projet du Vallon-Lavoisier pour l'organisme la SILA à Lévis

Le projet du Vallon-Lavoisier est le premier projet à avoir bénéficié du fonds Immosocial Québec. Réalisé par la Société immobilière locative à prix accessibles (SILA), en collaboration avec le GRT Nouvel Habitat, il est situé dans l'arrondissement Saint-Romuald à Lévis. L'acquisition et la rénovation de 84 unités de logement de typologies 4½ et 5½ a permis à des familles vulnérables d'occuper un lieu de vie convenable, bien adapté tout en respectant leur limite budgétaire. De plus, la SILA vise à avoir un impact significatif sur la vie des gens du quartier en mettant en place des structures incluant la participation des locataires au maintien des immeubles en bon état, à l'aménagement d'espaces extérieurs plus conviviaux et à la création d'une vie communautaire. L'appropriation du milieu de vie par les locataires influence positivement le secteur, ce qui constitue un avantage pour plusieurs ménages qui y résident.

Les partenaires du fonds Immosocial Québec, en collaboration avec la Caisse d'économie solidaire, sont fiers d'avoir financé 100 % de la réalisation de ce projet de 9 millions \$. Le fonds Immosocial Québec profitera à plusieurs autres projets qui sont en cours de développement et qui pourront être réalisés en 2022.

À propos de l'AGRTQ

[L'Association des groupes de ressources techniques du Québec \(AGRTQ\)](#) représente un réseau d'entreprises d'économie sociale, les Groupes de ressources techniques (GRT), et veille au financement et au développement de l'habitation communautaire partout au Québec afin de répondre aux besoins actuels des ménages à faible et modeste revenu. L'AGRTQ agit comme agent mobilisateur auprès de ses membres et de ses partenaires dans le but de promouvoir l'habitation communautaire.

À propos du Fonds immobilier de solidarité FTQ

Le [Fonds immobilier de solidarité FTQ](#) contribue au développement économique du Québec en participant financièrement et stratégiquement à la réalisation de projets immobiliers rentables, créateurs d'emplois et socialement responsables en partenariat avec des leaders du secteur. Il appuie le démarrage de projets immobiliers de toutes tailles et dans toutes les régions du Québec, tant des projets à usage multiples que des secteurs résidentiels, de bureaux, commercial, institutionnel et industriel. Au 31 mai 2021, il comptait 54 projets en développement ou en construction d'une valeur de 3,6 milliards de dollars qui créeront quelque 30 000 emplois, 98 immeubles en gestion d'actifs, 1,8 million de pi² de terrain à développer et il cumulait des investissements de 156 millions de dollars

pour des projets d'habitation sociale, communautaire ou abordable. Le Fonds immobilier est membre du Conseil du bâtiment durable du Canada-division Québec.

À propos de la Fondation Lucie et André Chagnon

La [Fondation Lucie et André Chagnon](#) a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la mise en place de conditions favorables au développement du plein potentiel de tous les jeunes vivant au Québec. Pour y parvenir, elle apporte un soutien à long terme à des organismes et des regroupements qui travaillent ensemble au développement de leur capacité à agir de façon durable sur ces conditions.

– 30 –

Pour information :

Eloïse Houpert, responsable des communications

AGRTQ

eloise.houpert@agrtq.qc.ca

T 514 849-8547

C 438 351-5245